



Tarifs Poste de contrôle frontalier 2023



TARIFS DU PORT DE COMMERCE DE CHERBOURG

POSTE DE CONTROLE FRONTALIER STATIONNEMENT DOUANIER

2023

Tarifs applicables à compter du 1^{er} Janvier 2023

Le présent tarif est susceptible d'être modifié au rythme des évolutions des décisions liées à l'application du Brexit.

TABLE DES MATIERES

I.	<u>PRESENTATION GENERALE</u>	p.3
II.	<u>TARIFS DU SIVEP</u>	p.3
	1) Fret conventionnel	p.3
	2) Animaux vivants	p.4
	a) Chevaux	p.4
	b) Autres animaux	p.4
III.	<u>INSTALLATION DE STOCKAGE TEMPORAIRE</u>	p.4



I. PRESENTATION GENERALE

Le SIVEP (Service d'Inspection Vétérinaire Et Phytosanitaire) de Cherbourg comprend :

- Le poste d'inspection frontalier (PIF) de Cherbourg tel qu'agréé par la décision de la commission européenne C(2019) 2900 final du 11 Avril 2019. Il est chargé du contrôle à l'importation des produits d'origine animale et des animaux vivants suivants :

HC : tous produits destinés à la consommation humaine (congelé, réfrigéré, sans condition de température)

NHC : autres produits non destinés à la consommation humaine (congelé, réfrigéré, sans condition de température)

U : ongulés de type équidés uniquement

E : équidés enregistrés au sens de la directive 90/426/CE

O : Autres animaux vivants (y compris animaux de zoo)

- le point d'entrée désigné (PED) de Cherbourg : est chargé du contrôle à l'importation des aliments pour animaux d'origine non animale
- le point d'entrée communautaire (PEC) de Cherbourg : est chargé du contrôle phytosanitaire à l'importation des végétaux et des produits végétaux.

II. TARIFS DU SIVEP

Le passage au SIVEP fait l'objet de la tarification suivante en sus de la redevance pour les contrôles vétérinaires et phytosanitaires à l'importation telle que prévue par l'arrêté du 25 juin 2012.

TOUS LES TARIFS SONT EXPRIMES EN EUROS - HORS TAXES

Le tarif par jour s'entend par journée de 24h comptée de minuit à minuit, sauf stipulation contraire.

Les heures (JO) s'entendent de 06h30 (compris) à 21h30 (compris) du lundi au samedi, hors jours fériés.

Les heures (NDJF) s'entendent pour le travail de nuit (entre 21h31 et 06h29), et les dimanches et jours fériés.

Toute période commencée est due en entier.

1) Fret conventionnel

Forfait de présentation au SIVEP, par véhicule	25,10
Transfert de la zone parking au SIVEP, par véhicule non accompagné	37,50
Transfert du SIVEP à la zone parking, par véhicule non accompagné	37,50
Mise en consignation, par palette (sec).....	10,90
Mise en consignation, par palette (congelé, réfrigéré)	26,26
Stockage en consignation, par jour, par palette (sec)	0,60
Stockage en consignation, par jour, par palette (congelé, réfrigéré).....	1,14



Dépalettisation ou repalettisation, par palette	16,40
Fourniture palette perdue, par palette	6,60
Filmage palette, par palette	3,90
Cerclage palette, par palette	3,30
Mise à disposition de personnel, par agent, par heure, JO	59,00
Mise à disposition de personnel, par agent, par heure, NDJF	118,00
Supplément si utilisation transpalette, par heure	26,50
Déchets - évacuation marchandises	au prix réel

2) Animaux vivants

a) Chevaux

Forfait présentation au SIVEP, par animal	10,90
Pension en box, par animal, par jour.....	16,40
Forfait litière /nettoyage / déchets, par animal	65,50

b) Autres animaux

Forfait présentation au SIVEP petits animaux, par animal.....	5,50
Pension en cage, par animal, par jour.....	10,90
Forfait litière / nettoyage / déchets	32,75

III. INSTALLATIONS DE STOCKAGE TEMPORAIRE (IST)

Le Port de Commerce de Cherbourg est titulaire d'une autorisation d'exploitation d'Installation de Stockage Temporaire (IST). La durée de stockage des marchandises non Union sur une IST est de 90 jours maximum.

Transfert, par véhicule non accompagné, par prestation	37,50
Stationnement, par véhicule, par jour, à compter du 4 ^{ème} jour	17,20
Branchement remorque frigorifique, le KWh	0,56
Mise en consignation, par palette (sec).....	10,90
Stockage en consignation, par jour, par palette (sec)	0,60
Dépalettisation ou repalettisation, par palette.	16,40
Fourniture palette perdue, par palette	6,60
Filmage palette, par palette	3,90
Cerclage palette, par palette	3,30
Mise à disposition de personnel, par agent, par heure, JO	59,00
Mise à disposition de personnel, par agent, par heure, NDJF	118,00
Supplément si utilisation transpalette, par heure	26,50
Destruction et évacuation marchandise	au prix réel

